



# Calendrier 2023/2024

## Championnat par équipes - Challenge HERBIN/BOURSON

### 8 équipes engagées :

<b>AJFB1</b> Maxime PAYN ☎06.58.02.02.84	<b>AJFB2</b> Frédéric PRIVE ☎06.68.42.54.45	<b>AJFB3</b> François THOYER ☎06.06.71.09.48	<b>AJFB4</b> Joris WORONOWICZ ☎06.35.29.83.33
<b>ASEGA1</b> Ludovic JONIAUX ☎06.71.90.37.47	<b>ASEGA2</b> Denis AUGER ☎06.83.19.24.54	<b>ASEGA3</b> Reynald SIMON ☎06.95.64.87.16	<b>ASV</b> Mervyn MAYENGA ☎06.16.80.86.11

### Deuxième phase :

- **Challenge HERBIN** : les 4 équipes dans la première partie du classement disputent un championnat aller/retour. Les points des équipes sont remis à zéro.
- **Challenge BOURSON** : les 4 équipes dans la deuxième partie du classement disputent un championnat aller/retour. Les points des équipes sont remis à zéro.
- Pour le challenge HERBIN, les équipes sont :  
**ASEGA1 – AJFB1 – AJFB4 – ASV**
- Pour le challenge BOURSON, les équipes sont :  
**ASEGA2 – AJFB2 – AJFB3 – ASEGA3**

Le classement définitif des 2 challenges sera établi le 22 mai 2024.

Le capitaine de l'équipe qui reçoit contacte l'équipe visiteuse, si possible la semaine précédant la rencontre, pour en déterminer le jour et l'heure (**le jour normal est le mercredi soir**),

Le capitaine de l'équipe qui reçoit est responsable de la feuille de match : remplir toutes les rubriques, ne pas oublier d'indiquer le score final et les lettres relatives au classement de chaque joueur.

**A l'issue de la rencontre**, la feuille de match doit parvenir au gestionnaire des compétitions par MMS (0695648716) ou mail ([ra.simon@orange.fr](mailto:ra.simon@orange.fr)).

La feuille de match papier doit être ensuite transmise au gestionnaire dans les jours suivants.

## Challenge HERBIN

1ère journée : du 15 au 19 janvier 2024

ASEGA1 – ASV

AJFB1 - AJFB4

2e journée : du 05 au 09 février 2024

ASV - AJFB1

AJFB4 - ASEGA1

3e journée : du 19 au 23 février 2024

ASEGA1 – AJFB1

AJFB4 - ASV

4e journée : du 18 au 22 mars 2024

ASV – ASEGA1

AJFB4 – AJFB1

5e journée : du 08 au 12 avril 2024

AJFB1 – ASV

ASEGA1 – AJFB4

6e journée : du 13 au 17 mai 2024

AJFB1 – ASEGA1

ASV – AJFB4

## Challenge BOURSON

1ère journée : du 15 au 19 janvier 2024

AJFB2 – AJFB3

ASEGA2 – ASEGA3

2e journée : du 05 au 09 février 2024

AJFB3 – ASEGA2

ASEGA3 – AJFB2

3e journée : du 19 au 23 février 2024

AJFB2 – ASEGA2

ASEGA3 – AJFB3

4e journée : du 18 au 22 mars 2024

AJFB3 – AJFB2

ASEGA3 – ASEGA2

5e journée : du 08 au 12 avril 2024

ASEGA2 – AJFB3

AJFB2 – ASEGA3

6e journée : du 13 au 17 mai 2024

ASEGA2 – AJFB2

AJFB3 – ASEGA3

# Correspondants et composition des équipes 2023/2024

## **CLUB: A.J.F.B.**

### **Equipe 1:**

Maxime PAYN ☎06.58.02.02.84  
Antoine BELHACHE, Joël TRUNZLER  
Remplaçant\* : Jean-Claude REVELIN

### **Equipe 2:**

Frédéric PRIVÉ ☎06.68.42.54.45  
Philippe MILANDRE, Cyril EMMONS  
Remplaçant\* : Marie-France TOUSSAINT

### **Equipe 3:**

François THOYER ☎06.48.01.46.63  
Jean-Jacques REVELIN, Daniel EVRARD  
Remplaçant\* :

### **Equipe 4:**

Joris WORONOVYCZ ☎06.35.29.83.33  
Laurent LEMERLE, François BRUANT  
Remplaçant\* : Marie-Elisabeth PRIVE

**SALLE : Ecole Ferdinand Buisson  
40 rue Jules Ferry LA CHAPELLE ST LUC**

**Match le mercredi (possible le lundi  
ou le vendredi)**

### **CORRESPONDANT CLUB**

Marie Elisabeth PRIVE  
☎ 09.50.29.74.23 / 06.67.65.23.52  
[marieelisabeth.p@gmail.com](mailto:marieelisabeth.p@gmail.com)

## **CLUB: A.S.E.G.A.**

### **Equipe 1:**

Ludovic JONIAUX ☎06.71.90.37.47  
David BROGNARA, Gérard SUROWY  
Remplaçant\* : Philippe MELNIKOFF

### **Equipe 2:**

Denis AUGER ☎06.83.19.24.54  
Jean-Pierre BROGNARA, Philippe MONMART

### **Equipe 3:**

Reynald SIMON ☎06.95.64.87.16  
Philippe MONNIOT ; Philippe MELNIKOFF

**SALLE : PIERSON Chemin des Hauts Cortins  
TROYES.**

**Match le mercredi (possible le mardi ou  
le jeudi)**

### **CORRESPONDANT CLUB**

Reynald SIMON  
☎06.95.64.87.16  
[ra.simon@orange.fr](mailto:ra.simon@orange.fr)

## **CLUB: A.S.VERRIERES**

M. MAYENGA Mervyn ☎ 06.16.80.86.11  
Florent PEROT, Nicolas DUBOIS, Auguste ROBLET

**SALLE : Salle des fêtes de Verrières - rue de la République - 10390 VERRIERES**

**Match le mercredi**

\*Le remplaçant est donné à titre indicatif et peut remplacer dans d'autres équipes si besoin

### **CORRESPONDANT UFOLEP**

M. MAYENGA Mervyn  
☎ 06.16.80.86.11  
[delegue-ufolep@laligue10.org](mailto:delegue-ufolep@laligue10.org)

# GROUPES CHAMPIONNAT Janvier 2024

Noms	Groupe	Points
ROBLET Auguste	HC	X
SIMON Reynald	A	60
THOYER François	A	57
PAYN Maxime	A	50
BROGNARA David	B	47
WORONOWICZ Joris	B	46
PRIVÉ Marie-Élisabeth	B	43
JONIAUX Ludovic	B	43
AUGER Denis	B	42
TOUSSAINT Marie France	C	39
BELHACHE Antoine	C	37
EMMONS Cyril	C	36
MAYENGA Mervyn	C	34
PEROT Florent	C	31
LEMERLE Laurent	C	31
TRUNZLER Joël	D	28
SUROWY Gérard	D	28
MILANDRE Philippe	D	27
EVRARD Daniel	D	25
BRUANT François	D	24
BROGNARA Jean Pierre	D	23
PRIVÉ Frédéric	D	22
REVELIN Jean-Jacques	D	21
CRIMOTEL Fabienne	E	19
MELNIKOFF Philippe	E	18
REVELIN Jean-Claude	E	15
DUBOIS Nicolas	E	15
TOUSSAINT René	E	15
MONMART Philippe	E	15
MONNIOT Philippe	E	13

Les classements seront remis à jour à la fin de la 2<sup>ème</sup> phase de championnat le 24/05/2024

# **REGLEMENT DES CHALLENGES CORPORATIFS ET COUPES**

## **Article 1 :**

L'UFOLEP organise des challenges corporatifs par équipes de trois. Celles-ci sont réparties dans des poules de niveau.

- ↔ Challenge Herbin
- ↔ Challenge Bourson

## **Article 2 :**

Les rencontres se jouent en 10 parties : 9 simples et un double.

Chaque partie se joue en 3 sets gagnants de 11 points ; la taille des balles est celle en vigueur en FFTT.

## **Article 3 :**

Les rencontres se disputent le soir en semaine (de préférence le mercredi à l'AJFB, à Verrières et à l'ASEGA). Le jour et l'heure sont arrêtés après accord entre les clubs concernés.

L'équipe qui reçoit contacte l'équipe visiteuse.

Les matchs doivent être impérativement joués dans la semaine prévue au calendrier. En cas d'indisponibilité d'une équipe, une date doit être arrêtée immédiatement et transmise au gestionnaire (Reynald SIMON).

Dans le cas contraire, l'équipe indisponible est déclarée forfait. Une feuille de match doit être établie même en cas de forfait.

## **Article 4 :**

Une rencontre peut se dérouler avec 2 joueurs.

Les rencontres du 3<sup>ème</sup> joueur absent sont perdues W.O. : 0-11, 0-11, 0-11.

## **Article 5 :**

Un club peut engager 2 équipes ou plus dans un même challenge.

Une équipe se compose de 3 joueurs licenciés dans le club qu'elle représente.

## **Article 6 :**

Un joueur ne peut pas prendre part à des compétitions se déroulant – ou qui auraient dû se dérouler à la même date pour le compte de plusieurs équipes.

## **Article 7 :**

Les joueurs doivent obligatoirement être licenciés UFOLEP dans leur club. Ne peuvent prendre part aux rencontres que des joueurs ayant leur licence régulièrement homologuée.

## **Article 8 :**

Les équipes s'entendent pour assurer l'arbitrage des rencontres

## **Article 9 :**

L'équipe qui reçoit est responsable de la feuille de match : remplir toutes les rubriques, ne pas oublier d'indiquer le score final et les lettres relatives au classement de chaque joueur.

Cette feuille de match doit parvenir au gestionnaire des compétitions par mail ([ra.simon@orange.fr](mailto:ra.simon@orange.fr)) , avant le mardi qui suit la rencontre.

**Article 10 :**

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Forfait : 0 point (10 à 0)

**Article 11 :**

En cas d'égalité de points entre deux équipes à la fin du championnat, il sera tenu compte du goal avéré particulier, puis du goal avéré général pour les départager.

**Article 12 : (non concerné pour la saison 2023-2024)**

En cas de challenge comprenant deux poules, le vainqueur sera désigné à l'issue du match qui opposera les équipes classées premières de chaque poule.

Seuls les joueurs ayant participé au moins à trois rencontres de championnat dans le challenge concerné, pourront prendre part à ce match.

**Article 13 : (non concerné pour la saison 2023-2024)**

Les deux premiers de chaque challenge montent en catégorie supérieure, les deux derniers descendent.

Cependant ces quotas pourront être modifiés en fonction du nombre d'inscrits par challenge.

Une nouvelle équipe débute dans la série la plus basse.

Un club peut demander à ce qu'une équipe soit intégrée dans un challenge supérieur ou inférieur si les motifs qu'il avance sont jugés valables.

**Article 14 :**

Un trophée est remis au vainqueur de chaque challenge.

**Article 15 :**

Les joueurs sont classés par groupe de valeur (HC, A, B, C, D, E) selon le nombre de points attribué à chaque compétiteur :

Groupe HC : Pour les joueurs de très haut niveau (Aucun point attribué)

Groupe A : supérieur à 50 points (max 60 points)

Groupe B : 40 à 49 points

Groupe C : 30 à 39 points

Groupe D : 20 à 29 points

Groupe E : inférieur à 19 points (mini 10 points)

Chaque groupe rend 1 point en négatif au groupe suivant. (Exemple : HC contre B départ – 2 / 0)

La liste des différents groupes est établie avant le début du championnat en fonction des résultats de la phase retour de l'année précédente. Il sera actualisé à la fin de la phase aller.

Tout nouveau joueur sera incorporé à un groupe par décision de la commission sportive.

Seuls les matchs de championnats sont pris en compte pour l'attribution du groupe de classement.

Les matchs de coupe débiteront à 0-0.

**Article 16 :**

Championnat : Un joueur remplaçant ne peut jouer qu'une fois sur la même journée de championnat.

Coupe : un joueur ne peut participer que pour le compte d'une seule équipe par année (titulaire ou remplaçant)